

Istres-Ouest Provence présente son nouveau « port à haut niveau de services » aux Nauticales

DE [NARJASSE KERBOUA](#) PUBLIÉ LE 11 AVRIL 2018 7 H 01 MIN DERNIÈRE MODIFICATION LE 11 AVRIL 2018 23 H 39
 A l'occasion des Nauticales de La Ciotat, qui avaient lieu du 31 mars au 8 avril, François Bernardini, maire d'Istres et vice-président de la métropole Aix-Marseille Provence, a présenté le 4 avril, le projet de l'extension et le réaménagement du port d'Istres sur l'étang de Berre.



Un quai dédié à la future navette maritime trans-étang qui figure à l'agenda mobilité de la métropole Aix-Marseille Provence. Photo : Ville d'Istres.

Un quai dédié à la future navette maritime trans-étang qui figure à l'agenda mobilité de la métropole Aix-Marseille Provence. Photo : Ville d'Istres.

L'événement Les Nauticales, qui se tenait du 31 mars au 8 avril, était l'occasion pour le territoire d'Istres-Ouest Provence de vanter ses atouts nautiques. François Bernardini, maire d'Istres et vice-président de la métropole Aix-Marseille Provence, et Martial Alvarez, maire de Port-Saint-Louis-du-Rhône et président du pôle nautisme, mer et développement, en ont profité, mercredi 4 avril, pour présenter les deux grands projets du territoire dans ce domaine : le projet d'extension du port des Heures-Claires à Istres, présenté comme un « port à haut de service » et le pôle nautisme et mer.

Le port istréen va prendre une nouvelle dimension. Anticipant la future navette trans-étang de Berre, accompagnant de nouveaux besoins pour la plaisance, les activités nautiques... Istres réaménage et étend son port. Les travaux prévus permettront au site actuel de doubler son nombre d'anneaux (178 à 350) et d'accueillir un quai destiné à la future navette trans-étang qui figure à l'agenda mobilité de la métropole Aix-Marseille Provence. « *Il s'agit d'augmenter fortement la capacité d'accueil pour répondre à la demande des plaisanciers, au statut « station classée de tourisme » de la ville d'Istres et aux standards actuels des ports de plaisance tout en respectant l'environnement et l'identité du site actuel, accompagner la réhabilitation de l'étang de Berre, s'adapter à la future navette trans-étang de Berre, et offrir de nouveaux lieux de promenade aux Istréens* », indique François Bernardini, lors de la table ronde aux Nauticales. Un port à haut niveau de service dont les aménagements ont débuté avec la réalisation de sentiers piétons et ses plages. Ils se poursuivront avec principalement la création d'une plage supplémentaire et l'extension du parking passant de 88 à 220 places.

Un projet inscrit dans la démarche « Ports propres »

Aux côtés de la nouvelle capitainerie et de commerces liés au nautisme, la future base nautique, fréquentée régulièrement par un millier d'Istréens, sera adaptée à l'accueil des personnes à mobilité réduite, tout comme l'ensemble des installations. Les travaux démarreront dans quelques mois, sous la maîtrise d'ouvrage de la métropole Aix-Marseille Provence, déléguée à la ville d'Istres (initiatrice du projet avant transfert des ports à la Métropole). La maîtrise d'œuvre sera assurée par le groupement emmené par Pierre Louis – Co, basé à Istres. L'ensemble des travaux terrestres et portuaires sera réalisé selon un phasage privilégiant la continuité d'exploitation du port comme de la base nautique. La navette maritime, la zone de plaisance et la base nautique sont distinctes afin d'éviter les conflits d'usage.

La promenade sur l'ensemble du linéaire de la digue du large et le belvédère côté Nord sont surélevés afin de sécuriser les cheminements piétonniers et de conserver les vues. En raison des risques de submersion, le port est

surélevé de 30 à 40 cm. Les bâtiments reposent sur un socle surélevé de 60 cm. L'aire de carénage sera fermée par une paroi anti-bruit. Tous les quais seront sécurisés. L'ensemble de ce projet s'inscrit dans la démarche « Ports propres » (première et seule démarche de gestion environnementale des ports de plaisance à l'échelle européenne) et respectueuse de l'environnement, avec notamment la circulation de l'eau dans l'enceinte portuaire calculée afin d'éviter l'accumulation de sédiments ainsi que le drainage du port. Selon les informations du site « Ports propres », en France, plus de 190 ports sont engagés dans cette démarche. En région Paca, 90% des ports sont engagés et 20% sont certifiés.



- ① capitainerie
- ② base nautique et « pôle rames et handicap »
- ③ navette maritime
- ④ zone de carénage
- ⑤ patrons pêcheurs
- ⑥ locaux associatifs
- ⑦ commerces
- ⑧ balade panoramique et belvédère
- ⑨ avivement
- ⑩ hélisurface

Le projet de pôle nautisme à Port-Saint-Louis-du-Rhône

L'autre projet évoqué était celui du pôle nautisme et mer, qui a pour ambition de transformer la presqu'île du Mazet et ses 300 hectares en un site dédié aux métiers du nautisme, de la mer, de la pêche et du tourisme. L'objectif est de faire de Port-Saint-Louis un pôle économique d'envergure, l'une des premières plateformes euro-méditerranéennes du nautisme. Les aménagements concernent « le bassin central en vue d'augmenter le nombre de places du port de plaisance, labellisé Ports propres et accueillir de grosses unités de 14 à 20 mètres, ou encore les projets d'extension de 1 600 places sur le port Napoléon et Navy Service qui feront de Port-Saint-Louis le premier port à sec européen », indique le site Maritima. Au total, six ports de plaisance offrent près de 4 000 places à sec et à flot sur la commune, dont le Port-Abri, situé sur le Rhône, sur lequel des travaux de rénovation sont en cours », comme celui de forêt environnementale d'éoliennes, l'aménagement d'un parc public intergénérationnel sur trois hectares à la porte du Mazet, un espace commerces, services et associations, dédié à la mer et à la plaisance, une péniche-hôtel, une navette sur le Rhône...